



Nouveau PLU-H : avis favorable de la Commission d'enquête

La Commission d'enquête du nouveau Plan Local d'Urbanisme - Habitat (PLU-H) vient de donner un avis favorable au projet de révision présenté par la Métropole de Lyon qui sera approuvé officiellement lors du vote en mai prochain. La Commission a noté que le dossier soumis à l'enquête publique "est remarquable à bien des égards et de grande qualité". 11 425 observations ont été traitées au niveau des 59 communes concernées, soit 3 fois plus qu'en 2005, 9538 émanant du public. Les habitants de Montchat ont été très nombreux à s'exprimer.



ALAIN ROCHET :
"J'aime Montchat"
a mobilisé ses troupes

Plus qu'attentifs et donc très actifs depuis 2017 face aux nuisances provoquées par l'énorme chantier de construction du Tram T6, les membres de l'association "J'aime Montchat" (ils sont environ 200) ont peu à peu élargi leur "démarche citoyenne" en lançant plusieurs études et opérations de communication sur le quartier. Ils entendent défendre son identité et comptent bien notamment faire évoluer le projet de réhabilitation de l'ancienne clinique Trarieux et son environnement. Il est prévu d'ériger sur ce site plusieurs constructions (on va encore "bétonner" regrettent-ils) dont certaines atteindront 13 mètres de hauteur.

Autant dire que "J'aime Montchat" a beaucoup contribué à l'enquête publique et va redoubler de vigilance.

DAVANTAGE DE DÉTAILS ET UN POINT COMPLET DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

NOUVEAU PLU-H (suite)

LA RÉACTION DE PIERRE BÉRAT
Conseiller municipal
"Les Républicains" du 3^{ème}



« Le rapport de l'enquête publique confirme une forte expression des Montchatois pour mieux préserver l'identité et le cadre de vie du quartier (...). Je suis très satisfait de cette mobilisation dont je ne doutais pas compte tenu des échanges que j'avais pu avoir avec les habitants ces derniers mois. Les Montchatois ont fortement souhaité une meilleure préservation du cadre de vie par une densification mieux maîtrisée. La commission l'a entendu et souhaite "que la plus grande vigilance soit accordée à la cohérence entre les constructions autorisées et le niveau des équipements. Elle tient à souligner l'importance des études préalables, quant à l'insertion architecturale." Concernant l'urbanisation du terrain de la clinique Trarieux, la commission se prononce en faveur de l'édiction dans le PLU-H d'orientations d'aménagement et de programmation, pour aboutir à un projet plus harmonieux en termes d'insertion urbaine et de hauteur des bâtiments. Je m'en félicite car je demande une telle approche à la Mairie du 3^{ème} depuis des années. (...) Il convient maintenant que la Métropole, en liaison avec la Mairie du 3^{ème}, prenne en compte ces aspirations pour éviter les excès de densification. »



LE COMMENTAIRE DE
CATHERINE PANASSIER
Maire du 3^{ème} arrondissement

Saluant le travail réalisé pour l'élaboration de ce PLUH, Catherine Panassier, Maire du 3^{ème}, s'exprime pour la gazette : « Le PLU-H porte bien sûr sur le développement maîtrisé de l'urbanisation mais il traduit également notre volonté de préservation et de mise en valeur des espaces naturels de notre agglomération.

A Montchat, nous avons poursuivi notre objectif de respecter l'histoire du quartier qui fait sa particularité. Cela se traduit par exemple par la préservation d'une trentaine d'éléments bâtis (contre 6 auparavant) les plus caractéristiques en différents lieux du quartier dont bien sûr la maison du 18, cours du Docteur-Long. Par ailleurs, le coefficient de pleine terre pour les nouvelles constructions est également passé de 20 à 25 %, pour renforcer la plantation d'arbres d'espèces variées. Concernant le projet de la clinique Trarieux, le nombre de contributions nous démontre combien les habitants sont soucieux de leur environnement et c'est une bonne nouvelle. Il nous rappelle combien il est nécessaire de poursuivre le travail que nous menons avec les architectes du projet et ceux des bâtiments de France pour permettre une belle réhabilitation du bâtiment ancien de la clinique et l'insertion de nouveaux petits bâtiments d'une grande qualité architecturale, au cœur d'une végétation grandement densifiée. Les interrogations actuelles et légitimes des habitants doivent être levées et c'est pourquoi nous ouvrons un nouveau temps d'échange dès le mois de juin au lendemain du vote du PLUH, avec l'organisation d'une réunion publique en présence du promoteur ADIM et de l'ensemble des partenaires du projet. »

RECENSEMENT 2011-2016

Environ 1 000 habitants de plus à Montchat

Alors qu'une nouvelle campagne de recensement a débuté le 17 janvier dans le Rhône, les chiffres de la dernière opération de comptage menée dans toutes communes de France entre 2011 et 2016 ont été publiés par l'INSEE.

A cette date (2016), la Ville de Lyon comptait **515 695 habitants** (+ 0,8% en 6 ans), un chiffre supérieur à la moyenne nationale et à celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+0,4%). La Métropole de Lyon a elle aussi fortement progressé (+ 0,9%) avec un total établi à 1 381 249 habitants.

Le zoom sur le 3^{ème} arrondissement est impressionnant puisque ce territoire (qui nous concerne plus directement) a franchi durant cette période la barre symbolique des **100 000 habitants**, à 101 992. Il a **gagné 4 330 habitants** et demeure l'arrondissement le plus peuplé devant le 8^{ème} (84 517 h), le 7^{ème} (82 045) le 6^{ème} (51416) et le 9^{ème} (50 607).

Si nous ne disposons pas de chiffres officiels au niveau des quartiers, nous pouvons néanmoins en déduire que **Montchat** (qui représente environ 25% de la population du 3^{ème}) a accueilli au moins **un millier d'habitants supplémentaires** entre 2011 et 2016. La courbe ne devrait pas s'inverser dans les prochaines années, au vu des multiples opérations immobilières en cours.